



DIRECTEUR Adjoint ALSH (H/F)

Directeur Adjoint de Centre de loisirs Mercredis et vacances scolaires

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cadre d'emploi	Animateur (B) – Fonction publique territoriale
Service / Direction	Service Enfance / Direction des Synergies Éducatives
Rattachement hiérarchique	Coordinatrice (N+1)
Périmètre d'action	ALSH le mercredi, les petites et grandes vacances scolaires
Effectif encadré	Équipe d'animation placée sous l'autorité du Directeur et du Directeur adjoint
Temps de travail	Temps plein / Annualisation
Relations fonctionnelles	Coordinatrice Enfance, Directeur ALSH, équipes d'animation, responsables de Site, familles, partenaires éducatifs et culturels, services municipaux

CONTEXTE ET MISSION GÉNÉRALE

Rattaché à la Direction des Synergies Éducatives, le directeur adjoint ALSH travaille à temps plein sous l'autorité du directeur ALSH et de la Coordinatrice Enfance. Il est garant de la qualité de l'accueil, de la sécurité des enfants, du bon fonctionnement de son équipe et de la mise en œuvre de projets d'animation cohérents avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la Ville de Limay.

Il a pour principales missions, en lien avec le directeur ALSH :

- La direction et animation de la structure tous les mercredis et les vacances scolaires
- La préparation en amont (réunions, projets)
- La conception et le pilotage des temps d'activité
- La gestion administrative et réglementaire
- Le lien avec les équipes, les partenaires et les prestataires
- Le lien avec les familles

MISSIONS ET TÂCHES PRINCIPALES

■ Direction et pilotage

Assurer la direction réglementaire de l'ALSH, garantir le respect des normes (SDJES, sécurité, hygiène) et être l'interlocuteur principal auprès des partenaires, familles et services municipaux. Rendre compte régulièrement au directeur adjoint et/ou à la Coordinatrice. Assurer la continuité de direction en l'absence du directeur ALSH.

■ Préparation et organisation

Préparer chaque période d'accueil (programme, répartition des tâches, logistique), organiser les réunions d'équipe, anticiper les contraintes et gérer les démarches administratives liées aux sorties.

■ Projets d'animation

Concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique cohérent avec le PEDT, proposer des activités adaptées (6-12 ans), valoriser les partenariats locaux et produire des bilans périodiques.

- **Management d'équipe**

Travail en binôme avec le directeur. Encadrer, former et organiser l'équipe d'animation, accueillir les stagiaires, identifier les besoins en formation et gérer les difficultés en lien avec la Coordinatrice.

- **Sécurité et inclusion**

Garantir la sécurité et le bien-être des enfants, appliquer les PAI, gérer les urgences, favoriser l'inclusion et signaler toute situation à risque.

- **Accueil des familles**

Accueillir et informer les familles, valoriser les activités, traiter les demandes et relayer les informations utiles au directeur ALSH et/ou à la Coordinatrice.

- **Suivi administratif**

Assurer le suivi administratif (pointages, registres, dossiers), participer aux réunions, contribuer au suivi budgétaire et produire les bilans demandés.

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs

Maîtrise de la réglementation des ACM (SDJES, taux d'encadrement, hygiène, sécurité), des PAI, du PEDT et des politiques éducatives locales. Notions de gestion administrative, budgétaire et connaissance des acteurs du territoire.

Savoir-faire

Direction d'un ACM, conception et évaluation de projets pédagogiques, management d'équipe, maîtrise des outils administratifs, organisation de réunions, gestion des urgences et communication avec les familles et partenaires.

Savoir-être

Sens des responsabilités, créativité, qualités relationnelles, réactivité, rigueur, esprit d'équipe, sens du service public, discrétion et respect du devoir de réserve.

PROFIL ET PRÉREQUIS

Diplôme requis :

BPJEPS LTP, DEJEPS

Expérience

Expérience confirmée en direction d'ALSH ou de structure extrascolaire – Direction de séjours / stages appréciée

Mobilité

Permis B – Déplacements selon les projets extrascolaires

Souhaité

PSC1 / AFPS à jour – Connaissance du fonctionnement de la collectivité – Expérience en gestion de projets partenariaux

Contraintes du poste :

Les congés doivent être pris en lien avec ceux du directeur ALSH, en fonction des nécessités de service